

Le 16 novembre 2016

Monsieur Michel Germain  
Président de la commission  
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :** Complément d'information n° 2  
Thème : Poste d'observation et mesures sonores

---

**Complément d'information :**

2. Pêches et Océans Canada souligne que le promoteur doit « localiser le poste d'observation afin de pouvoir couvrir visuellement l'ensemble de la zone de protection et ainsi être en mesure de repérer toute présence de cétacés » (DA3, p. 3).

- Veuillez préciser la localisation du poste d'observation et si cette localisation a été approuvée par Pêches et Océans Canada.
- À quelle fréquence seraient prises les mesures sonores pour la surveillance environnementale?

---

**Réponse :**

Zones d'observation

Les représentants de Pêches et Océans Canada (MPO) seront contactés sous peu à cet effet. Toutefois, afin d'être en mesure de couvrir visuellement le rayon de 600 mètres pour la surveillance des mammifères marins, il est présumé que l'observateur sera certainement localisé sur un promontoire (naturel ou artificiel – comme un butoir de quai qui est un point surélevé de 4 mètres par rapport au niveau du quai) et à proximité de la zone des travaux.

La localisation du poste d'observation sera précisée dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation (CA en vertu de l'article 22 de la LQE).

...2

Mesures sonores

Le document d'étude d'impact (PR3.1, Roche, juillet 2015) a été rédigé par le consultant bien avant que la STQ obtienne du MPO la liste des mesures d'atténuation requises afin d'éviter la possibilité de dommages sérieux à la faune.

Puisque le MPO n'a pas imposé cette exigence et considérant que le MPO confirme que les mesures d'atténuation sélectionnées permettront d'éviter les dommages sérieux aux poissons et aux mammifères marins (DA3, page 4), il n'est donc plus prévu par la STQ d'effectuer des mesures sonores durant les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La directrice de la sécurité et de l'environnement,



Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC